

CATALOGUE DE FORMATION



FORMATIONS ÉQUESTRES

UNE NOUVELLE IDÉE DES MÉTIERS DU CHEVAL



RESPONSABLE FORMATION, TONI : 06 73 37 99 40

Animateur d'Équitation

Contenu détaillé de formation en présentiel

Intitulé et références

- AE : Animateur d'Équitation
- Fiche certification : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34491/>
- Règlement complet : <https://www.ffe.com/ffe/Metiers/Decouvrir-les-formations/Qualifications-professionnelles-de-la-FFE/Animateur-Equitation>

Objectifs

A la fin de la formation et sous la responsabilité et l'autorité d'un enseignant d'équitation titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, l'apprenant sera capable de :

- Mettre en œuvre des séances d'animation équestre et des séances d'initiation à l'équitation jusqu'au premiers niveaux de compétition.
- Réaliser le travail d'entretien et assurer les soins et le bien-être de la cavalerie d'école
- Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre

Public visé et prérequis

- **Public visé** : cavaliers majeurs, désirant encadrer des promenades et randonnées équestres à titre professionnel
- **Prérequis** : être titulaire du Galop 6 de la FFE, être titulaire du PSC1, participer à un test de positionnement organisé par l'organisme de formation

Contenu de formation

1- Participation à l'entretien et la gestion d'une structure équestre

- 1.1 Être capable de produire un rapport de stage
- 1.2 Être capable de maîtriser l'environnement institutionnel des entreprises équestre

2- Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité

- 2.1 Être capable de produire et de soutenir un dossier pédagogique
- 2.2 Être capable d'animer une séance d'équitation
- 2.3 Être capable d'analyser sa prestation d'animation

3- Technique

- 3.1 Être capable d'effectuer un travail sur le PTV
- 3.2 Être capable d'effectuer un travail sur le plat
- 3.3 Être capable d'effectuer un travail à la longe
- 3.4 Être capable d'effectuer un chargement en van

Rédacteur :		Approbateur :	
Toni Capoulade		Toni Capoulade	
REVISIONS			
Date	Nature de la modification		Version
17/10/2020	Création		V1

Moyens prévus

- **Moyens pédagogiques :** *Document de référence d'animateur équestre remis à chaque apprenant, serveur de formation avec ressource documentaire.*
- **Moyens techniques :** **Salle de cours avec écran vidéo, manège équestre couvert, cavalerie d'école, connexion wifi.**
- **Moyens d'encadrement :**
Capoulade Toni, Enseignant d'équitation
Aurran Amandine, Enseignante d'équitation

Méthodes pédagogiques

- **Séances techniques (équitation) :**
 - Enchaînement de séquences pédagogiques visant à maintenir le dynamisme des séances et à faciliter les apprentissages.
 - Pédagogie active et de mise en situation
- **Séances techniques (hors équitation) :**
 - Séquences pédagogiques courtes et espacées dans le temps pour permettre de stabiliser les nouveaux gestes techniques abordés.
 - Pédagogie démonstrative
 - Expérimentation
- **Séances théoriques :**
 - Scénario pédagogique basé sur l'échange et le partage d'expérience pour créer une implication et concrétiser les situations
 - Pédagogie active et de mise en situation
 - Jeux de rôles et études de cas

Modalités d'inscription en formation

- **Entretien :** *rendez-vous téléphonique ou présentiel pour vérifier les prérequis et l'adéquation de la formation dans le projet d'évolution professionnelle*
- **Test de positionnement :** les tests de positionnement sont organisés par les organismes de formation, ils permettent de définir le parcours le plus adapté à l'élève et de valider les prérequis techniques. Ils sont organisés sur rendez-vous, de façon individualisée à minima 15 jours avant le début de la formation.
- **Fiche d'inscription :** *suite au test de positionnement une fiche d'inscription est transmise, pour être complétée et retournée à l'organisme de formation.*

Rédacteur :		Approbateur :	
<i>Toni Capoulade</i>		<i>Toni Capoulade</i>	
REVISIONS			
Date	Nature de la modification	Version	
17/10/2020	Création	V1	

Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- **Suivi de l'exécution** : *signature des feuilles d'émergence par demi-journée par les stagiaires et le formateur.*
- **Sanction** :
 - Évaluations formatives organisées par l'organisme de formation :
 - A mis parcours sur l'ensemble des objectifs visés par le référentiel
 - Sous forme de QCM via Evalbox pour le contenu théorique
 - Sous forme de séance pratique pour le contenu technique
 - En fin de parcours organisation d'un examen blanc sur l'ensemble des objectifs visés par la certification.
 - Évaluation certificative des UC1, UC2 et UC3 organisée par les Comités Régionaux d'Équitation (dates définies sur calendrier national FFE).
 - Questionnaire de satisfaction.
 - Attestation de fin de formation.

Obtention partielle : Chaque bloc de compétence est sanctionné par une Unité Capitalise qui reste acquise trois ans. C'est l'acquisition des 3 UC qui valide l'AE.

Équivalences et passerelles vers l'AE

Les titulaires de l'ATE obtiennent par équivalence :

- Les exigences préalables à l'entrée en formation
- Les UC 1 et 3.

Les titulaires de l'AAE (ancien AE avant réforme) obtiennent par équivalence l'AE

Les titulaires du CQP ASA obtiennent par équivalence :

- Les exigences préalables à l'entrée en formation
- Les UC 1 et 3.
- Le module 2 de l'UC2 (séance et entretien)

Les titulaires du CQP ORE obtiennent par équivalence l'AE

Les titulaires du Degré 2 ou 3 de la FFE obtiennent par équivalence :

- Le module 2 de l'UC3 (démonstration technique)

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Habilitation Equihandi : *Notre équipe de formateur n'est pas habilitée à enseigner l'équitation adaptée. Aucun des formateurs n'est titulaire d'un titre d'encadrement equihandi, nous ne pouvons donc pas accueillir sur cette formation des publics en situation de handicap.*

Informations complémentaires : Nous invitons les publics en situation de handicap à prendre contact avec les organismes suivant pouvant les accompagner dans leur projet de formation :

- **AGEFIPH** : Handicap Formation PACA, Rue de la Carrière de Bachasson, 13590 MEY-REUIL, tel : 04.42.93.15.50
- **FFE** : Cheval & Diversité, cheval.diversite@ffe.com ou au 02.54.94.46.16

Rédacteur :		Approbateur :	
Toni Capoulade		Toni Capoulade	
REVISIONS			
Date	Nature de la modification	Version	
17/10/2020	Création	V1	

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation :** 600 heures. Les résultats du test de positionnement peuvent alléger ou renforcer certains modules, toutefois le volume minimum est de 500 heures et le volume maximum est de 700 heures.
- **Période de réalisation :**
Entrée en formation : première quinzaine d'octobre
Examen terminal : au mois d'avril, examen de rattrapage au mois de mai ou juin (selon calendrier national)
- **Horaires :** 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Rythme :** formation continue, 28 heures par semaine en centre de formation.
- **Inscription :** à minima 3 semaines avant le début de la formation
- **Confirmation d'inscription :** à l'issue du test de positionnement
- **Inscription à l'examen :**
 - UC1, mise en situation professionnelle, jugée par un jury plénier. Transmission du rapport de stage et inscription à minima 8 jours avant la date des épreuves via le site de la FFE.
 - UC2, pédagogie, jugée par un jury plénier. Transmission du rapport pédagogique et inscription à minima 8 jours avant la date des épreuves via le site de la FFE.
 - UC3, technique équestre, jugée par un jury plénier. Inscription à minima 8 jours avant la date des épreuves via le site de la FFE.
- **Modalité de déroulement :** *présentiel en centre de formation.*
- **Mise en situation :** Une mise en situation pédagogique en entreprise de 195 heures est prévue pour :
 - Expérimenter, en clientèle réelle, les situations d'encadrement.
 - Découvrir le fonctionnement quotidien d'une entreprise équestre.
 - Participer au travail de la cavalerie
 Cette mise en situation se fait dans le cadre d'une convention tutorale tripartite.
- **Lieu de formation :** *La Louvière, 385 chemin de la Talaine 84410 Bédoin*

Cout de la formation

Formation de 600 heures, tarif horaire 7€. Prix total de l'action de formation : 4200€

Inscription au test d'entrée : 160€

Inscription à l'examen certificatif : 230€

Frais annexes :

- Licence FFE : 36€ (si non valide sur le millésime en cours)

Rédacteur :		Approbateur :	
<i>Toni Capoulade</i>		<i>Toni Capoulade</i>	
REVISIONS			
Date	Nature de la modification		Version
17/10/2020	Création		V1



FORMATIONS ÉQUESTRES

UNE NOUVELLE IDÉE DES MÉTIERS DU CHEVAL

LA LOUVIÈRE FORMATIONS

385 chemin de la Talaine, 84410 BEDOIN

SIRET : 500 053 814 00017

